N° 55 - Décembre 2013 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder

RIM.

LA VIDEOPROTECTION : une solution pour mieux prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens

Notre commune, comme beaucoup d'autres, est touchée par des délits divers (cambriolages, vols à la roulotte ou vols d'automobile) mais également d'atteintes aux biens du domaine public.

La réflexion que nous avons entamée en concertation avec les services de la Gendarmerie nationale, a amené la Municipalité à prendre la décision de développer un dispositif de vidéo protection sur son territoire. Les communes voisines sont déjà équipées ou en train de le faire. Outil au service de la politique de sécurité et de prévention, la vidéo-protection a pour objectif de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens, d'augmenter le sentiment de sécurité des Castelnovins et des visiteurs, et de sécuriser les bâtiments communaux et espaces publics exposés, en complétant la mission générale assurée aujourd'hui, dans le cadre d'une collaboration étroite, par la Gendarmerie et la Police municipale.

Essentiellement dissuasif, ce dispositif constitué de caméras couvrant les entrées

et sorties de la ville et les lieux publics, permettra de visualiser les infractions et de produire des éléments de preuve. Il contribuera ainsi à optimiser le travail des agents présents sur le terrain, en prévenant la délinquance par la dissuasion, et en permettant l'investigation sur des évènements ou incidents identifiés.

Il permettra également d'améliorer le contrôle des flux de transport, car installé sur un réseau routier pénétrant et traversant important et stratégique.

Cependant, cette politique doit se concilier avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles : le système de vidéo-protection est soumis à des dispositions légales très strictes, notamment pour ce qui concerne le respect des textes protecteurs des libertés publiques et privées. C'est pourquoi, la procédure d'installation des caméras est soumise à une autorisation préfectorale (que notre commune a obtenue), et prévoit que le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence

d'un système de vidéo-protection et de l'autorité ou des personnes responsables de ce système.

La commune mettra en place des panneaux d'information spécifiques, installés à ses quatre entrées principales, signalant la présence de caméras sur la voie publique.

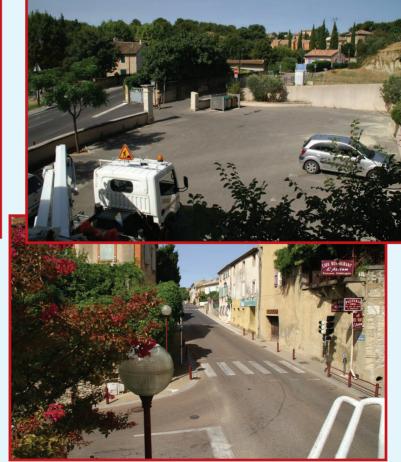
Seuls le Maire, l'Adjoint délégué à la Sécurité, les agents de la Police Municipale, et deux Directeurs des Services, nommément désignés par l'autorité préfectorale pourront avoir accès aux images.

Il est prévu d'installer 14 points de surveillance à l'intérieur du territoire communal, sur les 3 prochaines années. La première tranche concernera la RD 901, le Parking des Oliviers, la place de la Poste, la rue Baron le Roy et le carrefour de la RD6.

Michel PELISSIER
Adjoint délégué à la Sécurité







Les angles de vue pour la Place de la Poste, la RD 901 et le parking des Oliviers

CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2013

Personnel municipal – complément de rémunération 2013 : Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le montant de la prime à 1100 € bruts. Cette prime est versée au personnel titulaire, stagiaire et contractuel et est calculée comme suit :

Moyenne des salaires bruts sur 12 mois sans que le montant puisse dépasser 1100 € Au prorata des mois travaillés en cas de départ ou d'arrivée durant la même période

La liste des bénéficiaires et le montant attribué à chacun seront fixés par un arrêté du Maire conformément à ces conditions.

Modification du tableau des effectifs: Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Le Conseil Municipal décide de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en créant les postes suivants: Un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet: ce poste a vocation à permettre la stagiairisation d'un agent ayant donné satisfaction au jardin d'enfants sur son emploi.

Un poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet : lors du recrutement de l'agent concerné le poste avait été créé à temps non complet alors que le besoin du service correspondait à un temps complet. Cette création permettra de régulariser la situation de cet emploi.

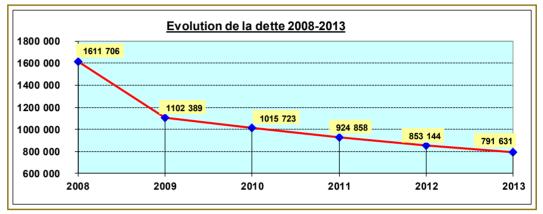
Budget Ville – réalisation d'un emprunt : Le budget primitif prévoyait la possibilité de réaliser un emprunt de 350 000 € pour l'acquisition d'un bien immobilier vendu aux enchères. Finalement, la commune s'est portée acquéreur, par préemption, d'une maison de la rue des Bourgades. Par ailleurs, suite aux conseils de professionnels et d'utilisateurs, le projet de Skate Park est plus ambitieux que prévu initialement. Enfin, la commune attend confirmation de l'attribution de certaines subventions.

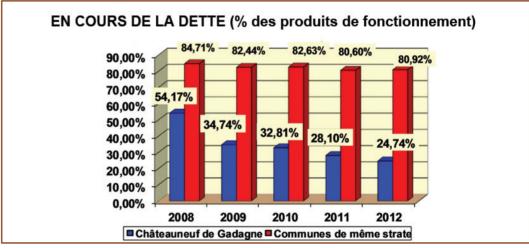
Le Conseil Municipal souscrira un emprunt de 280 000 €. Plusieurs banques ont été consultées. La Banque Postale propose les conditions suivantes :

- . Montant du contrat de prêt : 280 000 €
- . Durée du contrat de prêt : 15 ans
- . Périodicité : annuelle

- . *Mode d'amortissement* : échéances constantes
- . Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,73 %
- . *Montant de l'échéance* : 24 710,38 € (hors prorata d'intérêts pour la première échéance)
- . Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- . Commission d'engagement : 0,20 % du montant du contrat de prêt

A titre indicatif, figurent ci-après l'état de la dette et le poids des remboursements comparativement aux communes de même strate (source DGCL)





QUESTIONS DIVERSES

MARCHE DES PRODUCTEURS

Le Marché des producteurs a connu une fréquentation en hausse et a prolongé son ouverture jusqu'à fin octobre. Son bilan est très positif, puisque c'est le seul marché en progression dans le département. 6 000 acheteurs se sont succédés durant la saison (soit 230 en moyenne par journée), dont 12% sont des clients de passage. Le panier moyen journalier a été de 16 € par client. Ces quelques statistiques montrent l'intérêt que présente le Marché des producteurs.

TRAVAUX EN COURS

Le skate-park devrait être achevé à la fin novembre. Les travaux ont été momentanément arrêtés dans l'attente des structures en cours de fabrication ;

Une *nouvelle clôture* a été posée autour des terrains de tennis ;

De *nouveaux rideaux* ont été installés sur

les baies vitrées de la salle de l'Arbousière.
Parmi les travaux en cours ou qui devraient démarrer rapidement, signalons *l'enfouissement des réseaux* dans l'avenue Voltaire Garcin, et le *ravalement* de la maison du lavoir.

SCOT

Une révision du SCOT va être entreprise, pour tenir compte de la nouvelle configuration territoriale des Communautés de communes, et notamment de l'intégration des communes de Gordes et des Beaumettes dans ce périmètre.

OPERATION BRIOCHES

Cette manifestation était menée au plan national au bénéfice de *l'Enfance Inadaptée* (ADAPEI). Nos concitoyens ont réservé bon accueil à cette opération qui a permis de récolter dans notre village

plus de 700 €. Toutes les brioches ont été vendues.

MAISON BOUSSIER

Une première étude pour la création de logements sociaux, confiée à Vaucluse Logement, ne correspondait pas aux attentes de la Municipalité, à la fois quant au nombre d'appartements proposés et de parkings prévus. Une seconde esquisse répond mieux au projet municipal puisqu'il propose 5 logements et 4 places de stationnement (au lieu de 4 logements et 2 places de stationnement dans la première mouture).

C'est sur ces bases que le permis de construire a été déposé.

Prochaine réunion du Conseil Lundi 2 décembre à 18h30

INFOS GENERALES

Pour écrire au **BM** bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237 Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97 Domicile 04 90 83 97 14 Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014 Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

LA FORMATION PAR LES GRETA

Nous rappelons qu'afin de répondre à toutes demandes et besoins de précisions dans le domaine de la *formation et de l'orientation professionnelle*, le **Greta** tient une permanence en Mairie, le 1er mardi de chaque mois de 9h à 12h.

Cette permanence s'adresse aux salariés, aux jeunes à la recherche d'un contrat de professionnalisation, aux demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle, et aux jeunes ou adultes en insertion professionnelle.

Les personnes intéressées peuvent s'y présenter avec ou sans rendez-vous. Renseignements Mairie : **04 90 22 41 10**

MEUBLÉS DE TOURISME

Les services de l'ADT VAUCLUSE TOURISME ont dorénavant la capacité juridique de procéder au *classement des meublés de tourisme* en parallèle de la procédure de labellisation *Clévacances*.

Les avantages de ce classement pour les propriétaires sont multiples :

- rassurer les clients sur la qualité du confort et des services offerts
- -renforcer le positionnement commercial des hébergements concernés auprès des institutionnels (offices de tourisme, ADT)
- bénéficier d'avantages fiscaux et possibilité d'être affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Si le classement est facultatif, en revanche les propriétaires doivent déclarer obligatoirement leur hébergement en Mairie.

Informations complémentaires et tarifs des visites pour classement sur www. tourisme-en-vaucluse.com.

Association des Donneurs de Sang

L'Etablissement Français du Sang n'effectue plus de collectes dans les communes ne dépassant pas les 30 poches de sang. Châteauneuf de Gadagne est dans ce cas.

Notre association est donc dissoute.

Vous pouvez continuer à donner votre sang dans les villages aux alentours (voir les affiches dans les magasins).

Merci à tous ceux qui ont donné.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales s'achèveront le 31 décembre à 16h.

Pour s'inscrire, il vous faudra présenter les pièces suivantes :

carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou une facture récente au nomdu demandeur, le cas échéant), ou une pièce d'identité périmée et la preuve de la nationalité française (par exemple un acte de naissance avec la mention «Français»).

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE. Ils peuvent venir vérifier qu'ils figurent bien sur les listes.

Les personnes qui changent d'adresse au sein même de la commune doivent le signaler au Service des Elections (car elles peuvent être affectées à un bureau de vote différent). Elles peuvent joindre le secrétariat de la Mairie pour tout renseignement complémentaire au 04 90 22 41 10.

LA PENSEE DU MOIS

La vie ne se comprend que par un retour en arrière, mais on ne la vit qu'en avant.

Pernette Chaponnière

Kierkegaard



Châteauneuf de Gada

CENTENAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GUERRE DE 14-18

Le 1er août 1914, faisant écho aux clochers des communes voisines, nos propres cloches sonnaient le tocsin, sans discontinuer, pour signifier à des villageois, parfois incrédules, que la guerre était déclarée. L'annonce de la Mobilisation Générale plongea notre commune dans la tristesse et l'angoisse. On était loin ici des manifestations patriotiques exaltées vues à Avignon et dans les grandes villes. Gadagne comptait en ce temps 1000 habitants, des cultivateurs pour la plupart. La vie villageoise y était importante avec notamment 4 épiceries, 3 boucheries, 3 boulangeries. Les hommes se dépêchèrent d'achever les récoltes en cours et de faire quelques travaux lourds, tels les labours : ils savaient que ceux qui resteraient au pays (femmes, enfants, vieillards) ne pourraient pas les réaliser. On se préoccupait des réquisitions de matériel, de denrées et d'animaux. Les prélèvements des bêtes de somme, pour les besoins de l'armée, allaient dramatiquement peser sur la vie domestique et les possibilités de travail dans une société alors encore peu mécanisée. Chevaux et mulets avaient encore toute leur place pour le travail de la terre, le charroi, le fonctionnement des moulins à huile dits «à sang» car mus par les animaux. Il y avait au moins deux de ces moulins dans le village (voir BM n° 23 de janvier 2011).

Dépêches et affiches officielles arrivaient en nombre à la mairie en même temps que les hommes recevaient leur affectation. La plupart furent versés dans les régiments d'Avignon et rejoignirent les troupes qui gagnaient le front de l'Est depuis la gare de Pont d'Avignon (côté gardois, à Villeneuve). Mais tous ne furent pas intégrés au XVème Corps d'Armée dit «de Marseille». Un tiers des vauclusiens fut mobilisé dans le XIVème Corps (Grenoble). La plupart des officiers du 58ème RI d'Avignon n'étaient pas originaires de notre Midi.

Dans ce grand brassage d'hommes, nos futurs poilus cherchèrent tout de suite à garder des contacts avec ceux du pays et à travers ces échanges, à garder le contact avec le village lui-même. Selon les fiches militaires, un des premiers gadagniens tué peu après son arrivée au front, au mois d'août, fut Victor Sauget, soldat du 258ème RI tombé à Buzy près de Verdun (voir BM n°21 de novembre 2010). L'éloignement tragique infligé au XVème Corps vit périr en terre lointaine des Balkans, 3 jeunes castelnovins, Adrien Ferragut, Léopold Dortier et le fils d'Anfos Tavan, Ludovic (Voir BM n°10 de novembre 209 et BM n° 51 de juillet 2013 avec les précisions de Michel Robert).

N'oublions pas Charles Tarascon, tué lors d'un exercice aérien. Il était le frère cadet de notre «as de l'aviation », Paul Tarascon, à qui la revue *Avions* a rendu hommage dans un long article du numéro 191 de janvier-février 2013.

Afin que nul n'oublie, un prodigieux travail de recueil de documents, de données, d'informations est entrepris dans nombre de communes et départements. Dans le Vaucluse, le Musée d'Histoire Jean Garcin a commencé un important travail mémoriel de sauvegarde et de valorisation. Récemment l'association *Les Poilus de Vaucluse* a organisé un cycle de conférences et une exposition de matériel, uniformes et documents à la salle Bardi de Vedène. Notre Monument aux Morts porte les noms de 42 enfants du village.

Leur parcours a rarement été reconnu et retracé mais bien des familles ont conservé photos, documents et objets divers. Un premier travail d'approche a été réalisé qu'il convient de compléter par l'apport des connaissances et documentation dont disposent des familles ou proches de soldats de notre village.



Recueillement au Monument aux Morts le 11 novembre 2011. Charles Roure était encore parmi nous.

Votre témoignage, les documents dont vous disposez peut-être sont importants pour notre histoire collective et pour sa transmission aux jeunes générations. Merci de contacter Robert Vettoretti au 04 90 22 31 09, ou

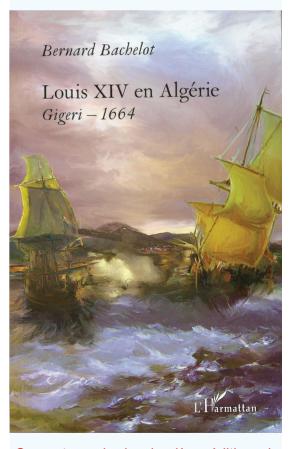
robert.vettoretti@orange.fr

OBJECTIF LUNE!

Sur Arte La Lune éclipse le Comte de Gadagne...

Nous avons évoqué à plusieurs reprises dans le Bulletin Municipal le rôle joué par le Duc de Gadagne (Comte à l'époque) dans les armées de Louis XIV, en particulier lors de l'expédition de Djidjelli de 1664. Les fouilles archéologiques entreprises avec de très gros moyens techniques au large de Toulon sur l'épave de La Lune, un des vaisseaux de l'expédition, devaient permettre. au travers du récit de l'expédition, de placer au premier plan le rôle de celui qui a donné son nom au village. Hélas, le reportage diffusé sur Arte au mois de juillet «Opération Lune, l'épave cachée du Roi Soleil» ne dit pas un mot de notre comte. Il s'attache surtout à mettre en valeur les entreprises, sociétés et organismes ayant œuvré au projet. Toutefois le site dédié à ce prodigieux chantier de fouilles met en avant, avec vidéo, le rôle de Gadagne : http://www. operationlune.com

On continuera à se reporter, pour un historique détaillé, à l'ouvrage remarquable de Bernard Bachelot «Louis XIV en Algérie» que vous pouvez commander chez votre libraire (Editions l'Harmattan) ou consulter à la médiathèque Ceccano d'Avignon.



Couverture de la dernière édition de «Louis XIV en Algérie». Bernard Bachelot vient par ailleurs de faire éditer, toujours chez l'Harmattan, «L'Alibi », nouvelle œuvre de fiction théâtrale qui s'inscrit dans la suite de son principal ouvrage.

gne, village provençal

CHARLES SAUGET, UN CHASSEUR A PIED CASTELNOVIN DANS LES TRANCHEES



Charles Sauget, charretier de son état, fut mobilisé le 5 août 1914 alors que son fils Clovis n'avait pas encore un an. Il ne fut libéré de ses obligations militaires et ne regagna définitivement son foyer qu'en juillet 1919 alors que Clovis avait atteint sa 6ème année... Son petit-fils Denis se souvient des terribles récits de son grand-père qui avait vécu la guerre de tranchées. Le froid, les rats et la peur au ventre lorsque l'attaque se préparait : le capitaine, pistolet à la main, menaçait de tuer sur place ceux qui ne se jetaient pas hors de la tranchée pour partir à l'assaut des lignes ennemies. Ces terribles menaces étaient parfois mises à exécution comme le rappelait Serge Truphémus, spécialiste vauclusien de la Grande Guerre, dans une récente conférence.

Les soldats qui, sous la mitraille, avaient pu franchir quelques mètres se précipitaient dans les trous d'obus, abris dérisoires lorsque les bombardements reprenaient.

AIME PISTOL A VERDUN

Mobilisé à 20 ans, versé dans le 258e RI, Aimé Pistol se trouve en première ligne au mois de juin 1916, à Thiaumont, près de Verdun, pour protéger une importante fortification qui sera prise par les allemands. après un déluge d'obus et l'emploi de gaz asphyxiants. Le 22 juin notre infanterie a épuisé ses munitions, les rations n'arrivent plus, nos lignes sont débordées, l'emploi des gaz a jeté l'effroi. Au petit matin alors que le brouillard de la nuit persiste, les bombardements reprennent. Les pertes seront immenses. Aimé sera déclaré «tué à l'ennemi à Thiaumont» selon la triste formule consacrée.

Des 1650 hommes de troupe de son bataillon, il n'en restera que 600 le 30 juin. Près de 1000 sont portés disparus en attendant que, pour la plupart, leur mort soit effectivement reconnue. Cette reconnaissance était essentielle pour les familles car elle leur permettait d'entreprendre, dans la douleur et la peine, des démarches qui ne pouvaient l'être tant que le soldat était «porté disparu».



A Thiaumont, la zone où a combattu Aimé Pistol a gardé, 100 ans après, l'aspect bouleversé que lui ont donné les combats

MINUIT CHRETIENS

Ce célèbre chant de Noël a vu le jour à Roquemaure le 25 décembre 1847. Il fut aussitôt adopté chez nous en raison des liens d'amitiés qui unissaient l'auteur des paroles, Placide Cappeau un habitant du village gardois, et les félibres qui fréquentaient l'actif foyer de Fontségugne. La musique composée par Adolphe Adam contribua à l'énorme succès de ce cantique repris en chœur chaque année dans notre église paroissiale.

Ce que l'on sait moins c'est que Cappeau était un ardent républicain proche d'Agricol Perdiguier et du Compagnonnage. Il animait ces dîners donnés par les cercles socialistes qui allaient préfigurer la révolution de 1848. Mais Cappeau n'était pas sectaire et en esprit éclairé il s'empressa d'écrire Minuit, Chrétiens dès que son ami, l'abbé Eugène Nicolas, curé de la paroisse, le lui demanda. Dépassé par l'engouement que suscita son œuvre, Cappeau, qui n'était pas particulièrement clérical, réécrivit et compléta une partie du texte pour lui donner une connotation encore plus humaniste et universelle. Ainsi au «peuple à genoux» du refrain du premier couplet succéda le «peuple debout» de celui du dernier couplet. Certains amis politiques de Placide Cappeau lui reprochèrent d'avoir écrit un chant religieux, tandis qu'au sein même de l'Eglise l'on se divisait sur la conduite à tenir vis-à-vis d'une œuvre jugée trop lyrique, écrite par un ami de Lamartine.

Qu'importe, le succès fut immense, Minuit, Chrétiens par son message humaniste se trouva une portée qui franchit les frontières. Cappeau et ses amis félibres seraient surpris aujourd'hui de voir Minuit, Chrétiens chanté dans le monde entier. Devenu O Holy Night en anglais, avec un texte sensiblement différent, ce cantique a été interprété par nombre de célébrités. Telles la grande voix du Gospel, Mahalia Jackson qui le chantait avec Martin Luther King, Mariah Carey qui en a fait une version moderne,

Céline Dion et bien d'autres. A Gadagne, on se souviendra de la belle voix d'**Hubert Magny** qui savait si bien interpréter les cantiques. Plus actuellement, on écoutera l'émouvante version de Roberto Alagna («Chante Noël» enregistrement Deutsche Grammophon) avec ces dernières paroles :

Le Rédempteur a brisé toute entrave, La terre est libre et le ciel est ouvert Il voit un frère où n'était qu'un esclave L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer, Qui lui dira notre reconnaissance ? C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt:

Peuple, debout! Chante ta délivrance, Noël! Noël! Chantons le Rédempteur! Noël! Noël! Chantons le Rédempteur!



Notre baryton castelnovin, **Hubert Magny** (1924-1979), élève du Conservatoire d'Avignon, photographié ici en 1968

CALENDO VÈN...

La période calendale est un moment essentiel du *Vivre en Provence*. Pastorales, crèches, animations et manifestations diverses vont se succéder avec pour point de départ la *fête de la Sainte-Barbe* (4 décembre) au cours de laquelle on met à germer des lentilles ou du blé dans une soucoupe (*Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn...*). Ceux qui ont internet pourront trouver toutes les informations utiles sur les sites des associations concernées, du Conseil Général **www.provenceguide. com** et en ce qui concerne les Bouches du Rhône, du journal *Farandole* **www.journal-farandole.com**.

RAPPEL

AUX CORRESPONDANTS DU BM

Compte tenu des fêtes de fin d'année, nous demandons aux correspondants du BM de nous adresser leurs articles pour le 14 décembre au plus tard, faute de quoi ils ne pourront être pris en compte pour Janvier.

ECOLE SAINT CHARLES

Les enfants de l'école Saint Charles vous invitent à assister gratuitement au petit concert qu'ils vont donner à l'église, le :

Vendredi 20 décembre, à 17h.

La chorale sera accompagnée à la guitare par le Père Hector.

C'est la 4° année que les enfants, de la Maternelle au CM2, offrent aux familles et aux amis de l'école de jolis chants, ou bien une petite Pastorale, en ce moment de Noël si particulier pour nous.

Autour de cette représentation, un marché de Noël sera organisé sur le parvis de l'église et un vin chaud sera offert par l'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre).

C'est une belle façon de se retrouver et de préparer Noël dans le cadre de l'école avant de partir en vacances et de se retrouver en famille. Nous vous attendons! A très vite!

TENNIS CLUB

Le tennis club a organisé avec le célèbre Tournoi de *Monte Carlo Rolex Masters,* une animation destinée aux enfants des écoles de tennis du Vaucluse.

Quatre-vint dix Nadal et Sharapova en herbe se sont réunis début Novembre dans une ambiance chaleureuse et festive. Ils ont pu ainsi mesurer la vitesse de leur service, exercer leur adresse sur les cibles et se déchaîner au «passing shot» sur la structure gonflable.



La journée s'est terminée dans une ambiance survoltée lors de la dernière épreuve qui allait désigner les vainqueurs de cette manifestation. Emmanuel Bochu, élève de notre école de tennis, fût l'un des 2 gagnants. Ces deux Champions ont reçu le précieux sésame, une invitation VIP au Tournoi de Monte Carlo en compagnie de leurs parents le Dimanche 13 Avril 2014.

Tous les enfants sont repartis heureux et enchantés, des cadeaux plein les poches.



Prochaine séance le **mercredi 11 décembre** à 20h30 salle des Pénitents :

SNOWPIERCER (le Transperceneige) un film de science-fiction

2031. Une nouvelle ère glaciaire. Les derniers survivants ont pris place à bord du Snowpiercer, un train gigantesque condamné à tourner autour de la Terre sans jamais s'arrêter. Dans ce microcosme futuriste de métal fendant la glace, s'est recréée une hiérarchie des classes contre laquelle une poignée d'hommes entraînés par l'un deux tente de lutter. Car l'être humain ne changera jamais

ESCOLO FELIBRENCO DE FONT- SEGUGNO

Samedi 7 Décembre L'Escolo participe au Téléthon et reverse la totalité des ventes **d'Oreillettes et de Bricelets**.

Samedi 15 Décembre : Les Treize Desserts à 15h, salle Anfos Tavan : les traditionnels desserts de Noël - animation - tombola - Après-midi gourmande - 10€ par personne.



Réservation nécessaire auprès de B. Juillan dès à présent au 04 90 22 23 49.

LI BON VIVÈNT

Mardi 3 décembre : Jeu de société spécial Téléthon ouvert à tous à 15h, salle A. Tavan.

Mardi 17 décembre: Jeu de société 15h salle A. Tavan, suivi, à 17h30, de l'apéritif de Noël pour les adhérents.

Samedi 7 décembre : Participation au Téléthon.

Retenez dès à présent la date du samedi 18 janvier, 17h30 salle A. Tavan, pour assister à l'Assemblée Générale durant laquelle seront présentés les activités, les sorties-journées et les voyages de 2014. Le verre de l'amitié sera servi en fin d'AG.

Mardi 7 janvier : Premier jeu de société de l'année, à 15h salle A. Tavan. L'Association Li Bon Vivènt vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Renseignements: Eliane Rolland 06 30 63 6354 Hervé Hugues 06 71 52 71 96 Courriel: asslbv@laposte.net

<u>AGENDA DE DECEMBRE</u>			
3	GRETA Permanence mensuelle		
	MEDIATHEQUE Vernissage		
6	MAIRIE Conseil municipal		
7	COMITE DES FETES Téléthon		
11	LA STRADA Snowpiercer		
	ESCOLO Treize desserts		
14	MEDIATHEQUE Heure du conte		
	BM Date limite pour la remise des articles		
15	FOYER RURAL Randonnée		
17	FOYER RURAL Audition musicale		
18	MEDIATHEQUE Les p'tites histoires du Mercredi		
20	ECOLE ST CHARLES Chorale		
24	EGLISE Messe de Minuit		
31	MAIRIE Date limite pour l'inscription sur les listes électorales		

CALENDRIER DES LOTOS

	21		4 😅	
11	25	35		5
	NO. ELECTION		4. Styles 124	

Samedi 3 décembre LI BON VIVÈNT (au profit du Téléthon) 15 h salle A. Tavan

Vendredi 6 décembre GROUPE SCOLAIRE P. GOUJON

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 13 décembre SPORTING CLUB GADAGNE

20 h 30 à l'Arbousière

Samedi 18 janvier OGEC – Saint Charles

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 24 janvier Association «A.V.E.C.» 20 h 30 à l'Arbousière

MEDIATHEQUE

Fermeture annuelle

La médiathèque sera fermée du lundi 23 décembre au jeudi 2 janvier inclus. Réouverture le vendredi 3 janvier à 15h.

Heure du conte

Samedi 14 décembre à 16h à la Salle des Pénitents (A partir de 3 ans)

Hermine la Blanche / Chantal Gallo-Bon Herminelablanchevient d'un paysoù règnent le givre et le froid. Telle une fée elle apparaît. Dans le silence de l'hiver, laissez-vous bercer l'espace d'un moment, par les magnifiques et merveilleux contes de Noël qui réchauffent les cœurs dans l'hiver glacé.

Confidences

Sieste musicale / Nihil Bordures / Collectif MxM

Du mardi 3 au samedi 7 décembre. Vernissage le mardi 3 décembre à partir de 18h

Nihil Bordures a pris le temps de la rencontre avec des femmes et des hommes qui ont accepté de lui confier des bouts de chemin de leur vie. L'artiste a créé pour chaque personnage une musique, des compositions originales, une palette de couleurs sonores. L'auditeur, allongé sur un transat, devient à la fois le confident privilégié et le créateur de son propre chemin d'images et de sensations.

Ateliers informatiques

Samedi 7 décembre - 10h30 à 12h : Réaliser un photomontage

Vendredi 13 décembre - 15h30 à 17h :Découvrir Internet

Samedi 21 décembre - 10h30 à 12h Créer et imprimer son menu de Noël

> Les p'tites histoires du Mercredi / Origami

Mercredi 18 décembre à la médiathèque à 10h30 : Histoires pour les enfants de 18 mois à 3 ans

à 11h, Histoires pour les enfants de 4 à 6 ans

Origami Spécial Noël de 10h à 12h pour les enfants à partir de 4 ans (par l'Animothèque)

Possibilité de faire un pliage avant et après les p'tites histoires...

Toutes ces manifestations sont gratuites, mais sur réservation au 04 90 22 42 50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr



VIE PAROISSIALE

Le père Giuseppe Giau et le père Hector Argamonte vous souhaitent de vivre dans la joie de bonnes fêtes de Noël. Que cette période liturgique de l'Avent nous prépare à célébrer la naissance de Jésus afin que nous apportions autour de nous dans un partage fraternel, la paix et le réconfort à tous ceux qui sont laissés de côté, les isolés, les chômeurs et les meurtris par la vie.

Dates et lieux à retenir autour de Noël

A Châteauneuf de Gadagne

Mardi 24/12 à 18 h, Messe de Noël avec la participation des enfants de la catéchèse. Mardi 24/12 à 23h30, Veillée avec crèche vivante, pastrage et chants provençaux, suivie de la messe de minuit.

Mercredi 1/01, messe à 10h

Dimanche 5/01, *Messe de l'Epiphanie* à 10h, avec la représentation de l'arrivée et l'adoration des mages à la crèche.

A Jonquerettes

Mercredi 25/12, Messe de Noël à 10h Mercredi 1/01, Messe du jour de l'an à 10h Samedi 4/01, Messe de l'Epiphanie à 18h.

Les confessions se feront avant les messes et sur rendez-vous avec vos prêtres que vous pouvez contacter à la Maison Paroissiale ou par tel au 0490224212.

VELO CLUB

Au championnat de Vaucluse de cyclocross à Apt, le club a raflé 3 titres sur les huit mis en jeu, avec Plauche Romaric en minimes, Fabre Pauline en cadettes et Jullian Christophe en masters. En minimes, le club réalise même le doublé avec Patellaro Dorian à la 2º place. En juniors féminines, Galanti Mélissandre est aussi 2º. D'autres coureurs du club ont complété les podiums avec des places de 3º: Collas Alizée en minimes filles et Galanti Maxence en cadets.

Pour le traditionnel cyclocross du 11 novembre, le club a reçu 118 compétiteurs. Il est dommage que le violent mistral qui sévissait ce jour-là ait quelque peu perturbé cette organisation qui reste toutefois une belle réussite. Merci à toutes les personnes qui se sont investies pour cette manifestation.

Enfin, lors de la deuxième manche du challenge national en Bretagne, seule Fabre Pauline a obtenu un résultat convenable en terminant 11e. Elle rate le top 10 de seulement 6". Deux autres coureurs du club participaient à cette manche mais malgré sa place défavorable sur la grille de départ, Galanti Maxence a amélioré son classement par rapport à la première manche d'une quarantaine de places.

Deux rendez-vous: la randonnée cyclotouriste du téléthon le **samedi 7 décembre** à 13 h 30 (départ place de la poste avec plusieurs circuits adaptés à tous niveaux) et le loto annuel du club, le **mercredi 1**er **janvier** à 17 h à la salle des fêtes du Thor.

FOYER RURAL

Randonnée

Dimanche 15 décembre : Châteauneuf du Pape. Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact : Annie 04 90 22 52 96 Marianne 04 90 22 26 76

Week End Rando

Week-end Ski de fond & Raquettes à Roybon - Samedi 22 et Dimanche 23 février. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès de *René et Anne Charles au 04 90 22 16 83*

Audition musicale

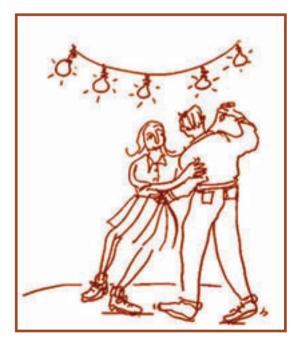
Mardi 17 décembre, 18h30, salle Jean Garcin. Entrée libre.

Création d'un Club Photo Numérique

Animé par un professionnel de l'Image Activités : Perfectionnement, conseils, échanges d'expériences - Outils informatiques d'optimisation des images - Prises de vues lors de sorties à thèmes -Expositions...

Démarrage envisagé en Janvier - Tous les 15 jours, sur un créneau de 2 heures (vendredi 18h/20h - à confirmer) - Participation annuelle de 50€.

Pratique de la photo numérique nécessaire
Pour les personnes intéressées, merci de
prendre contact rapidement avec le FRL.04
90 22 12 63 - frlgadagne@wanadoo.fr



Danse traditionnelle

Les 2° et 4° vendredis au Château de la Chapelle, salle des expositions. Prochain atelier : **vendredi 13 décembre**, (19h : les confirmés - 20h : les débutants). Apportez votre pique-nique à partager.

Pas d'atelier le vendredi 27 décembre. Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année!



Le 27e Téléthon se déroulera, cette année, les 6 et 7 décembre.

Il sera plus que jamais déterminant, à l'heure où il vient de franchir une étape clé sur le chemin du médicament pour les maladies rares, avec l'obtention du statut d'établissement pharmaceutique pour le laboratoire *Généthon*. Une grande première pour un laboratoire à but non lucratif, créé par une association de malades et financé par le Téléthon.

C'est certes d'abord une histoire de parents et d'enfants, mais c'est aussi l'affaire de 5 millions de Français qui participent chaque année au Téléthon. Chaque année, ils assistent à l'une des 20 000 animations sportives, culturelles, ludiques ou gastronomiques organisées dans plus de 10 000 communes de métropole et d'outre-mer. Et le Téléthon peut compter sur les bénévoles : 200 000 femmes et hommes de toutes générations et de toutes compétences. Leur point commun : une énergie à toute épreuve pour organiser ces manifestations.

Dans notre village, nous pouvons aussi aider cette grande aventure humaine à tenir les objectifs qu'elle s'est fixée: vaincre les maladies neuromusculaires. Comment pouvons-nous agir personnellement ? En ajoutant notre pierre à l'édifice, c'est-à-dire en allant porter notre contribution à l'amélioration de vie des malades, et à l'aide à la recherche.

Une fois encore, le **samedi 7 décembre**, sur la place de la Poste, notre **marché gourmand** animera le village grâce aux associations et aux bénévoles toujours prêts à apporter leur précieux concours, grâce aussi à la participation active des artisans, des commerçants et des écoles.

Alors, n'hésitons pas : participons encore pleinement tout au long de cette journée, à ce grand élan du cœur!

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Dès 9h, le *marché gourmand* ouvrira ses stands tenus par les associations.

A 11h30, nous participerons nombreux au *puzzle géant*, avec pour objectif de réussir à former le mot *Téléthon*, et pourrons nous réchauffer avec un verre de *vin chaud*, qui nous sera offert.

A 14h, départ de la *course cycliste*, le **«tournoi salade» du tenni**s et les *boules* sur Campbeau.

Enfin, le soir, dans une ambiance conviviale et décontractée, nous achèverons cette journée de solidarité, autour d'un *repas*.

PAPIERS pour le Téléthon

Le Comité des Fêtes vous remercie de porter tous les papiers disponibles (notamment les journaux, périodiques et annuaires téléphoniques obsolètes) dans les bennes prévues à cet effet dès le 3 décembre.

SEMPRE CASTÈUNOU

Ai di mai d'un cop lou plesi que preniéu à faire vesita Castèunòu e à counta soun istòri, à moun biais, qu'es pas aquelo d'un specialisto, mai aquélo dóu cor ! Basto, cadun soun biais, n'en fau pèr tóuti li goust N'aguènt pas la pretencioun d'en saupre autant qu'un guido proufessiounau, mai saberu que iéu, parle dóu tèms mounte nosto colo èro cuberto quasimen d'en pertout de bos, que lis estajan vendien i bourgès avignounen, es pèr acò que nosto ciéuta se diguè, tout d'abord, « Castèunòula-Destrau », bèn avans de prendre li noum de si seignour.

CHATEAUNEUF DE TOUJOURS

J'ai dit à plusieurs reprises le plaisir que je prends à faire visiter Châteauneuf et à conter son histoire, à ma façon, qui n'est pas celle d'un spécialiste, mais celle du coeur! A chacun sa manière, il en faut pour tous les aoûts

Sans la prétention d'en savoir autant qu'un guide professionnel, bien plus savant que moi, je parle de l'époque où notre colline était quasiment couverte de bois, que les habitants d'alors vendaient aux bourgeois avignonnais, ce qui valut dans un premier temps à notre cité son nom de «Châteauneuf la Hache», bien avant de prendre celui de ses seigneurs.



Parle tambèn dóu tèms mounte aquéli seignour se fasien ajuda pèr li sarrasin, dóu tèms de si garrouio entre éli, sènso se mesfisa qu'aquéli anavon resta sus plaço. Es pèr acò, que proche l'an vue-cènt, l'emperaire Carlo-Magno venguè li cassa d'Avignoun, e qu'un de sis óuficié, Guilhem dóu Court Nas, venguè li cassa de nosto ciéuta e n'en devenguè lou seignour pèr quàuqui tèms, avans d'ana se retira, proun liuen, dins l'abadié que se dis desempièi Sant-Guilhem-lou-Desert.

Mai, en recouneissènço de ço que leissavo, eisigè que tóuti lis an fuguèsse conducho à Sant-Guilhem uno vaco negre e blanco. Acò durè proun de tèms, fin qu'à ço que lou Papo ié croumpè aquest dré, e qu'aquelo vaco duguèsse èstre counducho à l'archevesque de Carpentras, ço que fugué, de segur, forço mai eisa.

Dóu tèms de quàuqui siècle, li segnour baièron si noum à nosto ciéuta, e vendiguèron lou dré i Templié de s'istala dins ço qu'es à l'ouro d'aro lou castèu de Font-Segugno.

Bèn segur, i'a encaro de mouloun de causo à counta sus l'agradivo istòri de noste Castèunòu mai, se lou voulés bèn, sara pèr lou cop que vèn... Je parle aussi du temps où ces seigneurs se faisaient aider par les sarrasins, pour régler les problèmes entre eux, les installant ainsi à demeure sur leur territoire. Vers l'an huit-cent, l'empereur Charlemagne voulut les chasser d'Avignon. C'est pour cela que l'un de ses officiers, Guilhem au Court Nez, intervint dans notre cité et en devint le seigneur pour quelques temps, avant d'aller se retirer, assez loin, dans l'abbaye qui porte depuis son nom, l'abbaye de Saint-Guilhem le Désert.

Mais, en reconnaissance de ce qu'il laissait, il exigeât que l'on conduisît chaque année à Saint-Guilhem, une « vache caille », c'est à dire blanche et noire. Cette coutume dura jusqu'à ce que le Pape lui rachète ce droit et fasse conduire cette vache auprès de l'archevêque de Carpentras, ce qui fut sûrement plus aisé à réaliser.

Plusieurs siècles durant, le village conserva le nom de ses seigneurs. Ces derniers accordèrent aux Templiers le droit de s'installer dans ce qui est aujourd'hui le château de Fontségugne.

Certes, il y a encore une longue histoire à raconter en plusieurs fois, sur le passé de Châteauneuf : ce sera pour une prochaine édition...

Pèire Courbet, de Castèunòu

NOUVEAU A CHATEAUNEUF DE GADAGNE

A la carte! Multiservices

Service d'aide à domicile

Rendez-vous personnalisés pour la prise en main de votre ordinateur, tablette ou smartphone, mais également pour des services administratifs, du soutien en anglais, de l'accompagnement individualisé, etc....

Et pour les entreprises, artisans, commerçants, réalisation et création de votre charte graphique, logo et flyers... Vous pourrez bénéficier de réductions d'impôts.

www.alacartemultiservices.com ou 06.11.97.68.66.